



Parc  
naturel  
régional



# URBA SESSIONS

*Journées d'échanges pour élus et techniciens*

- > Stratégies foncières
- > Outils d'intervention

> **Lundi 8 décembre 2014**

9h15 - 17h00  
Coux - Salle du Fabricou

Avec le soutien financier de :



# Programme du Lundi 8 décembre 2014



> 9h15 - Accueil

> 9h30 - Introduction

> 9h40-11h45 – Construire une stratégie foncière

*Intervention de Lise Maitrallet et Sybille Thirion, CERF Rhône-Alpes*

- Pourquoi, comment et avec qui construire une stratégie foncière ?
- Comment décliner une stratégie sur les espaces urbains et à urbaniser : quelles sont les possibilités d'encadrement et de régulation offertes à la collectivité ? Quand privilégier l'acquisition ? Sur quels acteurs s'appuyer ?
- Comment la décliner sur les espaces naturels, agricoles et forestiers : la planification, les outils de surprotection (PAEN), l'acquisition directe par les collectivités, la procédure des biens vacants... Le rôle des opérateurs fonciers.

Présentation des évolutions induites par les Loi ALUR et d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

> 11h45-12h30 – L'outil PAEN et sa déclinaison sur la Vallée du Gier

*Témoignage de Caroline Champaillet, PNR du Pilat*

Retour d'expérience sur l'un des premiers PAEN, avec un mode opératoire basé sur la concertation, notamment auprès des agriculteurs.

Echanges avec la salle.

> 12h30 – Pause repas

> 14h00-15h30 – Une politique foncière et d'aménagement volontariste

*Témoignage de Gérard Manet, Maire de la commune de Tartaras*

Construction de logements, préservation du commerce, gestion du patrimoine communal, valorisation de l'activité agricole, préservation des trames vertes..

Echange avec la salle

> 15h30-17h00 – Présentation des modalités d'intervention de l'Epora sur le territoire ardéchois

*Intervention de Catherine Tardieu, chef de service Développement et Etudes, EPORA*

Echanges avec la salle

> 17h00 – Conclusion

**Inscriptions par mail au :** [caue-07@wanadoo.fr](mailto:caue-07@wanadoo.fr)

Pour réserver le repas, nous retournes svp le coupon réponse, avant le 4 décembre, accompagné d'un chèque de 12 € à l'ordre de API RESTAURATION.